



AVIS PUBLIC

Appel d'offres 2023-09-PUB Pavage et construction de trottoir – Rue de Provence

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour des travaux de pavage et de construction d'un trottoir monolithique sur le tronçon de la rue de Provence compris entre les rues Boischatel et Raimbeau. Il est prévu que les travaux se déroulent à compter du début du mois d'août jusqu'à la mi-septembre de l'année 2023.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cet avis doit se procurer les documents d'appel d'offres par l'entremise du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse SEAO.ca. Les documents peuvent être commandés **à partir du 8 mai 2023**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 8 juin 2023, au plus tard à 11 h** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents d'appels d'offres. Aucune soumission transmise par voie électronique ou par télécopieur ne sera acceptée.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville, le même jour, immédiatement après l'heure limite.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords de libéralisation des marchés publics applicables.

Le soumissionnaire doit notamment remettre avec sa soumission une **garantie de soumission correspondant à 10 % du prix soumis** sous forme d'un chèque visé ou d'une traite bancaire tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à l'ordre de « Ville de L'Île-Perrot », ou d'un cautionnement valide pour toute la période où la soumission doit demeurer en vigueur.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 27 avril 2023.

(Original signé)

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Directrice des affaires juridiques et greffière